

DIX-HUIT MARS 1871

SOULÈVEMENT DE LA COMMUNE DE PARIS

par Pierre Miléo docteur en
histoire, membre du CREAL76



Les canons de Montmartre

DIX-HUIT MARS 1871 : SOULEVEMENT DE LA COMMUNE DE PARIS

Cette année, à partir du 18 Mars, nous commémorerons le 150^e anniversaire de la Commune de Paris. Cet évènement est certainement, avec celui de la Révolution russe de 1917, le plus connu de tous les militants progressistes du monde entier.

Pour les militants laïques, il est une référence incontournable car c'est la Commune de Paris qui proclama la séparation des Églises et de l'État et mit en place un système politique qui renvoya l'exercice d'une religion à la sphère privée, l'État devant, avant tout, se porter garant de la liberté de conscience¹. Elle laïcisa donc l'État posant comme principe de gestion de ne pas imposer « les citoyens contre le principe de leur foi² ». Les services publics qu'elle gère sont laïcisés, en particulier ceux de l'Éducation nationale qu'elle rend gratuite et obligatoire. Les fonctionnaires sont recrutés par concours et non plus sur recommandation et doivent assurer la neutralité de l'État dans l'exercice de leur fonction. Elle posa donc les bases de l'État social contemporain qui allait s'ériger à la fin du XIX^e et au XX^e siècles. Si sa durée fut très courte et se termina tragiquement, elle laissa un œuvre immense qui montra qu'une autre voie, différente des principes du capitalisme naissant, était possible.

C'est pour cela qu'il est apparu nécessaire de rappeler cette expérience laïque et sociale, incontournable pour les militants laïques et le CREAL76 en particulier, dans son action philosophique et culturelle.

Les valeurs proclamées par la Commune nous semblent toujours d'actualité et restent toujours à défendre.

Nous commençons cette évocation de la Commune par une description des causes politiques et sociales de son avènement. Nous poursuivrons, dans le prochain numéro, par l'analyse de son programme et de son œuvre sociale et nous terminerons, dans un troisième temps, par le triste rappel de la « Semaine sanglante » et du sort des rescapés de la Commune qui continuèrent à influencer la vie politique et sociale nationale et internationale ... jusqu'à nos jours.

¹ Cf. 2^{ème} § de la déclaration du 2 avril 1871 statuant sur les rapports de l'Etat avec l'Eglise

² Cf. *ibid.*



édité par le CREAL76

Comité de réflexion et d'action laïque de Seine-Maritime

www.creal76.fr

creal76@creal76.fr

DIX-HUIT MARS 1871

SOULÈVEMENT DE LA COMMUNE DE PARIS.

Le 18 mars 1871, vers cinq heures du matin, le garde national Turpin, en faction devant le parc où ont été garés les canons de la butte Montmartre, s'apprête à barrer la route à une bande d'individus qui n'ont pas répondu à ses sommations d'usage. Des coups de feu éclatent et le soldat, blessé à la tête, s'effondre. Le bruit des tirs de fusil a attiré quelques habitants, parmi lesquels se trouve Louise Michel. Elle prodigue les premiers soins au blessé, assistée du médecin Georges Clemenceau, maire de l'arrondissement (le 18^e) où se passe l'évènement. Le général Lecomte qui commande les soldats de l'armée régulière et qui vient s'emparer des canons de la butte, s'oppose à ce que tout secours soit dispensé au blessé. Il provoque l'indignation générale de la foule qui, réveillée par le bruit des fusils et des canons qu'on tente de manœuvrer, accourt en grand nombre. Elle s'oppose à la tentative des soldats et le général Lecomte, les rassemblant, leur ordonne, par « trois fois », de tirer sur la foule¹. À la dernière injonction, un sergent sort des rangs, devant ses soldats, met crosse en l'air et les incite à en faire autant, ce qu'ils exécutent aussitôt. La foule fraternise, alors, avec la troupe et le général Lecomte est arrêté, en compagnie de son état-major, et incarcéré au Châteauroge. Les canons sont ramenés à leur place. Cette scène se répète dans la plupart des quartiers de

Paris, ce 18 mars 1871, quand l'armée régulière a tenté de s'emparer des canons de la Garde nationale, suivant en cela les ordres d'un plan défini, la veille, par le nouveau gouvernement et son chef, Adolphe Thiers (1797-1877), de retour de Bordeaux où il s'était réfugié. Incapable de rétablir la situation qu'il a créée par son intransigeance politique, il transforme la protestation populaire en insurrection politique et sociale. Il décide, alors, de quitter Paris, laissant la place aux insurgés qui proclament la Commune, le 18 mars.

Pourtant, la défaite militaire face à la Prusse était actée, la réaction royaliste avait emporté les élections législatives, le pays était coupé de sa capitale, alors, pourquoi ces quelques canons, qui n'avaient plus tellement d'importance, font-ils vaciller le nouveau régime ? Quelles sont les raisons qui amènent les Parisiens à pouvoir espérer une amélioration de leur sort en s'engageant dans l'insurrection ? Quels espoirs poursuivaient-ils ? Surtout, comment, cet évènement qui stupéfie le pays, toute l'Europe et au-delà, a-t-il pu se produire ?

Pour répondre à ces questions, nous examinerons la réalité politique et sociale très complexe qui a présidé à la proclamation de la Commune. Puis nous nous interrogerons sur les réelles intentions et projets des différents protagonistes de cet évènement.



Barricade place Vendôme

¹ Cf. P.-O. Lissagaray, *Histoire de la Commune de 1871*, Paris, La Découverte, 2000, p. 112 et Louise Michel, *La Commune*, Paris, 1898, P.-V. Stock Editeur, dans *La Commune / Louise Michel* | Gallica (bnf.fr) p.140-141

I . La situation sociale à la fin du Second Empire :

A. La remontée des luttes

La rapidité et la soudaineté de la révolte populaire parisienne du 18 mars 1870, peuvent accréditer la thèse d'un mouvement spontané, difficilement prévisible. Mais en y regardant de plus près, on doit constater qu'on arrive, en mars 1871, à la fin de la maturation d'un processus révolutionnaire engagé depuis la fin du Second Empire. En effet, depuis la loi sur les coalitions de 1864 et la création de l'Internationale, la classe ouvrière, en France et à Paris, s'organise et renforce ses nombreuses associations². Les conflits sociaux se multiplient et des grèves dures éclatent au Creusot ou à La Ricamarie³. La situation politique se tend devant la montée du courant républicain qui remporte les dernières élections parlementaires, de 1869, dans les grandes villes du pays⁴, notamment à Paris et dans sa région. Le régime impérial ne doit son salut qu'au vote des campagnes, bien encadrées par les notables royalistes ou impériaux. Au demeurant, une division apparaît entre un courant républicain « légaliste » et un courant « révolutionnaire » issu des associa-

tions ouvrières. Ce dernier l'emporte sur le premier dans les confrontations électorales de 1869, à Paris⁵.

B. Les réponses politiques de l'Empire

Aussi, devant une telle situation, l'empereur, qui ne veut pas de régime parlementaire limitant ses pouvoirs, s'accrochant à la Constitution de 1852, songe à durcir le régime. Il recourt au plébiscite, en mai 1870, le remporte largement et renforce la légitimité de son pouvoir. Mais l'agitation sociale perdure et la Section française de l'Internationale ouvrière s'organise et se renforce. Elle est dissoute par décret impérial pour constitution de société secrète, en pleine vague de grèves⁶.

C'est alors que surgit l'affaire de la succession du trône espagnol dont la souveraine régnante a été démise par son Premier ministre. Un prince, cousin de la famille royale de Prusse, les Hohenzollern, prétend à sa succession, provoquant l'opposition de Napoléon III à cette éventualité. Guillaume I^{er} de Prusse, très prudent, demande à son cousin de renoncer à ce projet. Mais la maladresse et les exigences disproportionnées mises en avant par l'empe-

reur français facilitent les manœuvres des va-t'en guerre des deux bords. La France, malgré les appels à la prudence de Thiers qui se méfie des capacités des généraux français et surtout de l'état de leur armée ainsi que de la puissance et de l'efficacité militaires de la Prusse, déclare la guerre à cette dernière, le 19 juillet 1870. Seuls, quelques ouvriers organisés dans la Section française de l'Internationale, suivis par quelques étudiants, manifestent contre cette guerre qui n'est pas la leur⁷. Contrairement à ce qu'ont pu affirmer certains historiens, l'opinion française est plutôt à l'indifférence.

Très rapidement, les armées impériales sont surclassées par l'artillerie et la discipline de l'armée prussienne. Dès le début du mois d'août 1870, les catastrophes militaires s'enchaînent. L'armée impériale est encerclée à Sedan et Napoléon III se rend aux Prussiens, le 2 septembre. Mais à cette date, les vainqueurs, Guillaume I^{er} et Bismarck, sont conscients que la défaite impériale n'est pas celle de la France. Ils redoutent la réaction du peuple français - en particulier celle des parisiens - à laquelle ils s'attendent.

² Cf. William Serman, *La Commune de Paris*, Paris, Fayard, 1986, p.57-59

³ Le 17 juin 1869, le pouvoir fait tirer la troupe sur les ouvriers et on compte 14 morts dans leurs rangs

⁴ Rien qu'à Paris les candidats officiels sont écrasés ; ils n'atteignent pas le tiers des voix rassemblées par les candidats de l'opposition au régime. Nationalement, cette dernière atteint 40% des suffrages et progresse de 15%. On assiste à la naissance d'un « républicanisme rural ». Cf. François Caron, *La France des patriotes*, Paris, Fayard, 1985, p.193-194

⁵ *Ibid*, p.192 et P.-O. Lissagaray, *Histoire de la Commune de 1871*, op.cit., p.37-36

⁶ Elle se reconstitue clandestinement et immédiatement ; Cf. *ibid.*, p. 35

⁷ Cf. *Ibid*. p.52-53

C. La situation du prolétariat parisien

Dès l'annonce des premières défaites le peuple parisien manifeste pour qu'on décrète « la levée en masse », réclame des armes et la déchéance de l'Empereur. Il veut combattre ceux qui sont désormais les envahisseurs. Le souvenir de

1792 est dans toutes les têtes de ce peuple surtout composé d'ouvriers et d'artisans dont le nombre s'est considérablement accru depuis 1850 et les années de grande prospérité que connaît le pays jusqu'en 1865. Paris compte 1 850 000 habi-

tants en 1870. Elle est la capitale d'un pays dont 70 % de la population résident dans des communes de moins de 2 000 individus. Autant que les données statistiques de l'époque nous le permettent, sa démographie sociale se répartit de la manière suivante :

**Répartition sociale
de la population parisienne
en 1870 (estimation⁸)**

Catégorie sociale	Nombre
Grande bourgeoisie (banquiers, industriels, gros commerçants, gros propriétaires-rentiers)	200 000
Petite bourgeoisie (petits patrons, artisans, petits propriétaires-rentiers)	400 000
Employés	200 000
Domestiques	150 000
Ouvriers	900 000
Total	1 850 000

À la lecture de ce tableau, on peut constater que la population vivant d'un salaire avoisine les 70 % du total de celle de Paris. Ajoutons que près de 500 000 d'entre ces salariés proviennent des campagnes autour de Paris jusqu'à la Normandie, le Nord, l'Est du pays et quelques réfugiés européens. Les grands travaux du baron Haussman ont repoussé une grande partie de cette population vers la périphérie du nord et de l'est de Paris. Certains historiens ont insisté sur les sociabilités qui se sont créées, alors, dans cette population laborieuse⁹ où l'ouvrier reste très proche de l'artisan ou de son petit patron, voire de son petit propriétaire immobilier dont les revenus ne sont pas très éloignés du sien¹⁰. Nous avons vu que les associations commencent à encadrer ces populations et que des solidarités sociales et culturelles très profondes s'installent non sans succès pour affronter les aléas de la vie encore très précaire.

Déjà du 7 au 11 août, des manifestations éclatent à Paris, Marseille,

Lyon, pour obtenir la « levée en masse » et la déchéance du régime impérial. Le pouvoir répond par la mobilisation de tous les citoyens de 30 à 40 ans dans la Garde nationale sédentaire, mais refuse de proclamer la déchéance du régime. Les députés de la droite napoléonienne pensent trouver la solution aux troubles qui éclatent à Paris et dans plusieurs villes du sud et de l'est de la France en renvoyant le ministre Émile Ollivier (1825-1913) et en lui



substituant le général Cousin-Montauban (1796-1878). Ce dernier crée un comité de défense dont il nomme responsable le général Trochu (1815-1896) qui doit donc organiser la protection de Paris. Il fait rentrer du ravitaillement dans la capitale dont il n'organise ni la gestion ni la distribution, le laissant à la disposition de ceux qui peuvent se le payer. Devant la menace de la ruine qui saisit les arti-

sans et commerçants, le gouvernement cède un moratoire sur les effets de commerce. Déjà les plus riches quittent la ville pour se réfugier dans leurs propriétés de province. Mais la tension sociale ne baisse pas et les éléments les plus incontrôlés du prolétariat parisien - emmenés par Auguste Blanqui (1805-1881) -, se



laissent embarquer dans l'assaut d'une caserne de pompiers qui tourne rapidement au fiasco, le 14 août.

Trochu compte sur l'armée de Mac-Mahon pour dégager Paris par une offensive à partir de la Champagne où il s'est retranché. Mais le gouvernement lui ordonne de secourir l'empereur, devenu dérangeant à Paris. Devant Sedan, le maréchal tombe dans le piège tendu par l'armée allemande et doit capituler avec le reste de l'armée impériale, le 2 septembre 1870.

⁸ Tableau établi à partir des chiffres donnés par William Serman, *La Commune de Paris*, op.cit. p. 33

¹⁰ *Ibid.*, p.34

⁹ Cf. Jacques Rougerie et Robert Tombs, « La Commune de Paris » in Michel Pigenet et Danielle Tartakowski, *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, p.146-148

II. L'avènement de la Commune

A. La défaite et la proclamation de république

Le 4 septembre, le peuple parisien, à qui on a caché la nouvelle pendant plus de 24 heures, se rassemble au palais Bourbon, siège du Corps législatif, dont le président, Eugène Schneider (1805-1875), grand patron du Creusot, démissionne. Les manifestants réclament la proclamation de la république mais l'assemblée décrète la « déchéance du régime impérial ».



Devant la protestation du peuple, quelques députés républicains, dont Léon Gambetta (1838-1882) et Jules Favre (1809-1880), se dirigent vers l'hôtel de ville de Paris où ils invitent les manifestants à proclamer la république. Après avoir dissous le Corps constitutionnel, dispersé le Sénat, la république est finalement proclamée. Un « gouvernement de la Défense nationale » est constitué, dont sont écartés les représentants de la classe ouvrière. Il a fallu forcer la main de son chef, le général Trochu, qui exige que soient respectées « la famille, la religion et la propriété ». Il ne croit plus en la possibilité de défendre Paris, tâche que pourtant s'est assignée son gouvernement, ne serait-ce que dans son

intitulé. Les douze autres ministres, au premier rang desquels figurent Jules Favre et Gambetta, sont des députés républicains de Paris, soucieux de ne pas effrayer les paysans, bourgeois et notables de la campagne car des élections législatives constituantes vont être rapidement convoquées¹¹.

Le bilan de cette journée semble bien maigre pour une grande partie des manifestants. Certains se réunissent dans la soirée et appellent à une réunion, pour le lendemain, destinée à fonder des comités de vigilance républicains qui devront organiser des élections municipales dans tous les arrondissements de Paris. En attendant, ils se fédèrent, le 15 septembre, dans un comité central des vingt arrondissements de Paris.

B. L'organisation et la défense de Paris ?

Très rapidement, le gouvernement investi le 4 septembre et les comités de vigilance républicains, s'opposent. Le premier n'entend pas laisser contester son pouvoir, notamment sur la manière de diriger la défense de Paris. Le second se méfie des agissements du premier et notamment sur sa réelle volonté de défendre sérieusement la capitale. Car les déceptions, sur cette question ne cessent de se succéder. Dès le 20 septembre, les forces prussiennes encerclent Paris et Jules Favre rencontre Bismarck pour demander les conditions d'une paix. Les exigences prussiennes compor-

tent l'annexion de l'Alsace-Moselle et une forte indemnité de guerre pour un retrait des troupes allemandes. Mais les capitulations de Strasbourg, de Soissons, de Toul et de Metz, les échecs des armées de la Loire et du Nord (Orléans, Châteaudun, Le Mans, Beaune-la-Rolande, Bapaume, etc.) malgré un sursaut à Coulmiers et à Patay, sont autant de déceptions qui amènent le gouvernement de la Défense nationale à envisager la défaite aux conditions de l'Allemagne. Le désespoir des Parisiens qui ont accepté les rigueurs d'un siège et d'un hiver particulièrement dur les poussent à la révolte. C'est ainsi le cas après les échecs des sorties désastreuses autour de Paris pour briser l'encerclement, notamment les 5, 7 et 8 octobre, 31 octobre (sortie du Bourget), 22 janvier 1871 (Buzenval et Montretout). Néanmoins, le plébiscite du 3 novembre conforte le gouvernement. Finalement, l'armistice et la capitulation de Paris sont signés le 28 janvier par le gouvernement de la Défense nationale qui a également accepté un défilé des troupes allemandes dans Paris et la livraison d'armes à l'armée encerclant Paris. L'humiliation et les souffrances ressenties par les Parisiens ont été largement décrites par les contemporains¹². Les Allemands ont aussi exigé une ratification du traité par une assemblée nationale régulièrement élue dont l'élection doit se dérouler le 8 février 1871.

¹¹ À l'exception de Rochefort qui a été sorti de sa prison pour participer à ce gouvernement.

¹² Cf. Alphonse Daudet, *Les Contes du Lundi* et en particulier la nouvelle « Le Siège de Berlin », Paris, Gallimard, 1986, p.608-614

C. Une insurrection inévitable

Sans surprise, ces élections sont un plébiscite pour la paix. Une France rurale et conservatrice a donné au pays une confortable majorité royaliste, cependant divisée, de même que la minorité républicaine. Mais comme en 1869, Paris a largement voté républicain¹³ (mais pas révolutionnaire) et contre une paix honteuse, voire pour une poursuite de la résistance à l'envahisseur. Ses députés sont hués par l'Assemblée qui se réunit à Bordeaux¹⁴. Cependant, à Paris les comités de vigilance républicains se sont bien organisés dans les vingt arrondissements et ont aménagé la vie quotidienne de leurs quartiers. C'est au sein de ces structures, où le peuple est sollicité pour donner son avis, que les ouvriers parisiens apprennent l'exercice de la démocratie directe¹⁵. Ils s'introduisent dans les commissions municipales créées par les maires nommés par Étienne Arago (1802-1892) qui distribuent des secours aux Parisiens. Après leur élection (5 novembre), ceux-ci deviennent les organisateurs du secours social apporté aux habitants sous le contrôle de fait de la

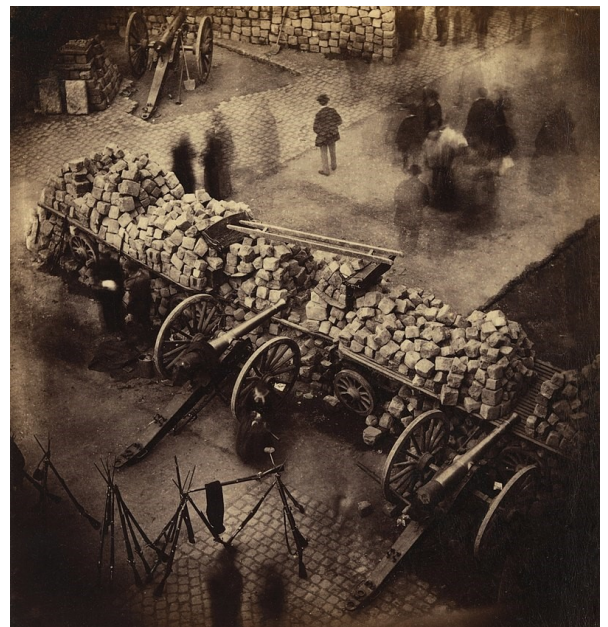
Garde nationale qui s'organise dans cette optique. Cependant, l'implantation des comités de vigilance républicains est inégale. Un de leurs animateurs les plus brillants,



Eugène Varlin (1839-1871), rédige un programme qu'ils présentent au gouvernement et qui reste l'axe politique de la future Commune de Paris. Il revendique le transfert des pouvoirs de police, l'organisation de la réquisition, du stockage, de la distribution du ravitaillement¹⁶ et l'assurance du logement pour tous, aux mairies d'arrondissements, ainsi que l'abrogation de toutes les lois qui pourraient restreindre la liberté d'expression sous toutes ses formes (écrire, parler, se réunir, s'associer). Au demeurant, l'État doit assurer la mobilisation de tous les hommes en capacité de se battre, la distribution des armes nécessaires pour le faire

et l'élection de leurs chefs. Enfin, la généralisation de ces mesures, aux départements, permettrait d'y installer les représentants de la République qui devront briser le siège de Paris.

Le gouvernement de la Défense nationale a dû recruter, sous la pression des maires de la capitale, 194 bataillons, portant les effectifs de la Garde nationale à 300 000 hommes à qui on a distribué 280 000 fusils. Le gouvernement accorde une solde à chaque garde national, augmentée s'ils sont chargés d'une famille. Par ailleurs, il institue un moratoire sur les loyers et suspend la vente des objets portés au mont-de-piété pour obtenir des secours. Mais rapidement ces mesures étant, pour beaucoup, la seule ressource dont ils disposent pour survivre, ne servent pas l'objectif affiché de créer une armée capable de barrer la route aux Prussiens, encore moins d'empêcher l'encerclement de Paris. Cependant, Moltke (1800-1890), leur général en chef, prudent, préfère le siège plutôt qu'un assaut de Paris qui pourrait lui coûter très cher.



Barricade Paris 1871 by Pierre-Ambrose Richebourg

¹³ Cf. William Serman, *La Commune de Paris*, op.cit., p.174. Sur les 43 députés de la Seine, seulement 7 sont favorables à la paix, contre 36 qui la refusent. Seuls cinq d'entre eux peuvent être qualifiés de révolutionnaires.

¹⁴ Cf. P.-O. Lissagaray, *Histoire de la Commune de 1871*, op.cit., p. 95-96

¹⁵ Cf. Louise Michel, *Mémoires*, Paris, Maspero, 1979, p. 121-122

¹⁶ Le gouvernement de la Défense nationale n'a pas encore jugé nécessaire de le faire et a laissé s'installer une pénurie de denrées dont, seuls les quelques riches restés à Paris, ont pu, à tout le moins, se prémunir.

Inutile de préciser que la nouvelle majorité parlementaire française exige la fin immédiate de cette situation, très dangereuse pour elle, également. C'est Thiers, nommé chef du pouvoir exécutif, qui doit s'acquitter de cette tâche. Du 15 février au 10 mars 1871, il décide de ramener le Parlement à Versailles. Il supprime les soldes versées aux gardes nationaux « non pourvus d'un certificat d'indigence » dont il dissout les régiments. Il signe les préliminaires de la future paix. Il ordonne le rétablissement normal du mont-de-piété et la fin du moratoire des loyers et des effets de commerce. Enfin, conscient que toutes ces mesures ne peuvent que déclencher le mécontentement des Parisiens, il veut s'assurer des

troupes et de leurs armes, notamment de leurs canons. Le 17 mars, il réunit le gouvernement, les deux chefs militaires de la place parisienne, Vinoy et Aurelle, et le maire de Paris, Jules Ferry. Il veut s'emparer des canons de la Garde nationale et ordonne un plan pour ce faire, malgré les réticences des deux généraux qui, au contact de leurs troupes, craignent une rébellion. Le 18 mars, au matin, ils les lancent à l'assaut des canons de la Garde nationale républicaine. Comme nous l'avons décrit plus avant, l'échec de la manœuvre est consommé à midi et, dans l'après-midi, Paris est abandonné à la Garde nationale républicaine qui s'installe dans tous les points névralgiques du pouvoir. Thiers or-

donne à ses ministres, l'évacuation de Paris vers Versailles, pour reconstituer une armée avec laquelle il compte la reprendre.



L'opposition de quelques-uns d'entre eux, dont Jules Favre, qui veulent éviter la guerre civile, en résistant dans Paris, n'est pas entendue.

Conclusion

Ce 18 mars, l'insurrection parisienne est bien à un tournant. Loin de la spontanéité évoquée par certains, elle remonte à la crise politique et sociale qui secouait les dernières années de l'Empire. Outre, que le peuple parisien a été entraîné dans une guerre qui n'était pas la sienne, il en a subi la grande misère sociale contre laquelle il a essayé de réagir et de proposer des solutions. Il s'est, alors, trouvé confronté à un régime gouvernemental incapable de conduire le pays vers une solution juste et crédible du conflit. Il en a subi, seul, toutes les conséquences. Les sacrifices importants qu'on lui a demandés, avant le 18 mars, n'ont servi à rien. Le peu de revendications sociales et économiques qu'il désirait lui sont refusées. Sur le plan politique, le retour d'un régime

royaliste qu'il avait chassé en 1848, est vraisemblable et il dévoile, brutalement, la couleur. Les quelques miettes sociales, conquises pendant le siège, lui sont retirées et il est condamné comme responsable de la situation. Il n'a plus aucune protection contre la misère qu'il vient de subir et qui s'annonce encore plus grave.

Cependant, il a commencé à s'organiser pour combattre la réaction royaliste et la misère qui en découlera. C'est surtout son organisation démocratique prometteuse qu'il veut défendre en revendiquant l'instauration de la république et l'autonomie de la Commune de Paris dont les représentants de la bourgeoisie ne veulent pas et qu'ils craignent par-dessus tout.



Barricade du passage Raoul